



ConteneurRose.com

## Liste de prix

Effectif dès le 1 janvier 2024

Objet : OFFRE DE SERVICE POUR LE TRANSPORT ET LA DISPOSITION DE MATÉRIAUX SECS PAR CONTENEUR

**Aucun frais supplémentaire pour les matériaux non récupérables.**

RÉGION DE LAVAL ET LES ENVIRONS (\*\*À L'EXTÉRIEUR DE CETTE ZONE, DES FRAIS S'APPLIQUENT\*\*)

- Grattage : 85,00\$ **(pas d'augmentation en 2024)**
- Temps d'attente supplémentaire : 155,00\$ / 1 heure
- Tonne de déchets supplémentaires : 155,00\$
- Tonne excédentaire de terre : 65,00\$
- Tonne excédentaire de béton, asphalte non mélangé : 75,00\$
- Tonne excédentaire de béton, asphalte, brique, terre mélangée (ou brique seulement): 80,00\$
- Frais de livraison sur l'Île de Montréal : à partir de 115,00\$
- Frais d'éloignement : à partir de 115,00\$
- Journée excédentaire : 11,00\$
- Tonne excédentaire d'amiante : 199,00\$ **(pas d'augmentation en 2024)**
- Frais de livraison dans une ruelle : 220,00\$
- Manutention sur les lieux, Ramassage de débris : 150,00\$ **(pas d'augmentation en 2024)**
- Paquet de bardeaux excédentaires : 3,50\$ / paquet
- Dépassement de niveau : à partir de 175,00\$
- Déplacement inutile / transport à partir de 185,00\$ (plus frais d'éloignement)

### Prix des produits non acceptés dans les conteneurs

(Voici la liste des matériaux et produits non acceptés avec les prix d'extras, si nous trouvons ces produits à l'intérieur du conteneur)

- Pneu : 35,00\$ / pneu
- Peinture et solvant : 35,00\$ / gallon
- Bonbonne de gaz propane : 50,00\$ / bonbonne

## LISTE DE PRIX 2024

<b>Conteneur 10 Verges</b>	549,00\$ + TAXES	Inclus 10 jours de location, inclus 1 tonne, 11\$ + txt / jour additionnel 155\$ + txt / tonne de déchet additionnelle
<b>Conteneur 15 Verges</b>	649,00\$ + TAXES	Inclus 10 jours de location, inclus 2 tonnes, 11\$ + txt / jour additionnel 155\$ + txt / tonne de déchet additionnelle
<b>Conteneur 20 Verges</b>	725,00 + TAXES	Inclus 10 jours de location, inclus 2,5 tonnes, 11\$ + txt / jour additionnel 155\$ + txt / tonne de déchet additionnelle
<b>Conteneur 30 Verges</b>	799,00 + TAXES	Inclus 10 jours de location, inclus 3,5 tonnes, 11\$ + txt / jour additionnel 155\$ + txt / tonne de déchet additionnelle
<b>Conteneur 40 Verges</b>	899,00 + TAXES	Inclus 10 jours de location inclus 4 tonnes, 11\$ + txt / jour additionnel 155\$ + txt / tonne de déchet additionnelle
<b>Ramassage de terre</b>	625,00 + TAXES	Inclus 10 jours de location, inclus 8 tonnes, 11\$ + txt / jour additionnel 65\$ + txt / tonne de terre additionnelle
<b>Ramassage de Béton / Asphalte</b>	649,00 + TAXES	Inclus 10 jours de location, inclus 8 tonnes, 11\$ + txt / jour additionnel 75\$ + txt / tonne de béton ou d'asphalte additionnel
<b>Ramassage de Terre, Béton, Asphalte, Brique MÉLANGÉE (ou Brique seulement)</b>	799,00 + TAXES	Inclus 10 jours de location, inclus 8 tonnes, 11\$ + txt / jour additionnel 80\$ + txt / tonne d'agrégat MÉLANGÉE additionnelle
<b>Amiante / Vermiculite</b>	949,00 + TAXES	Inclus 10 jours de location, inclus 2,5 tonnes, 11\$ + txt / jour additionnel 199\$ + txt / tonne de déchet additionnelle
<b>Ramassage de Bardeau d'asphalte</b>	549,00 + TAXES	Inclus 10 jours de location, 50 paquets d'inclus, 11\$ + txt / jour additionnel 3,50\$ + txt par paquet additionnel

\*\*\* En ce qui concerne notre service Express : Le prix du conteneur demeure le même, cependant, seul le temps inclus dans le forfait sera modifié : 1 heure de temps est incluse, et le temps additionnel sera facturé à 155\$ / heure.

## **Les termes et conditions de location**

\*Vous êtes responsable de l'accessibilité à la date de livraison du conteneur loué ainsi qu'à la date du ramassage. Si le conteneur n'est pas accessible ou que le chargement est illégal sur les routes (trop lourd), un frais de déplacement inutile vous sera facturé.

\*Conteneur Rose ne prend aucune responsabilité en ce qui concerne les dommages subis lors des livraisons ainsi que des ramassages. La protection du sol est de votre responsabilité.

\*En ce qui concerne nos forfaits de terre, béton, asphalte ou brique, aucun déchet n'est toléré à l'intérieur du conteneur.

\*En ce qui concerne notre conteneur de bardeaux, aucun déchet autre que ceux de la toiture ne sont acceptés (boîte de maximum, clous, membranes). En cas contraire, des frais de triage seront applicables.

\*Vérifier le nombre de jours et de tonnes qui sont inclus dans notre forfait (des frais de journée excédentaire peuvent s'appliquer ainsi que des frais de tonne excédentaire).

\*Lorsque vous avez terminé avec le conteneur, il est de votre responsabilité de nous appeler 48h à l'avance pour le retrait de celui-ci.

\*Durant la période hivernale, des frais de grattage et de déglacage peuvent s'appliquer.

\*Aucun déchet ne doit dépasser la hauteur conteneur.

\*Concernant le ramassage d'amiante, il est de votre responsabilité de vous assurer de l'étanchéité et de l'identification du ou des sacs utilisés, tel que prévu dans le Code de Sécurité pour les travaux de construction. Aucun déchet ne doit être à l'air libre. D'énormes frais peuvent s'appliquer dans le cas où un voyage d'amiante ne serait pas conforme.

\*Conteneur Rose se garde le droit de rapporter le contenu du conteneur (ou l'équivalent) à l'adresse de livraison si la facture n'est pas acquittée en totalité.

\*Matériaux non acceptés à l'intérieur du conteneur : pneu, gaz propane, batterie de véhicule, produits contaminés, peinture, solvant et explosif. Des frais supplémentaires vous seront facturés si ces produits se trouvent à l'intérieur de celui-ci.

\*Il peut arriver, dans de rares cas, qu'un chargement soit détecté comme radioactif au centre de déversement. Advenant le cas, des frais vous seront facturés.

\*Vous êtes avisés et vous acceptez que les informations de votre carte de crédit soient enregistrées à votre dossier client et que les surcharges de poids, de journée et autres frais supplémentaires soient prélevés sur celle-ci quand le ramassage du conteneur sera exécuté.

\*Vous êtes responsable de tous les dommages causés au conteneur qu'ils soient causés par le feu, la négligence, les accidents ou le vandalisme.

\*Il est strictement interdit de déplacer le conteneur. Cela peut compliquer le ramassage de celui-ci ou l'endommager.

\*En cas de retard de paiement, des intérêts de 2% par mois / 24% par année seront facturés.